



La Place du Français Dans l'Aménagement Linguistique au Nigeria

Musibau Olatunji ADESOLA[✉]
The Nigeria French Language Village

Résumé - Fondement de toutes représentations linguistiques, la langue demeure la clé de voûte des relations humaines quelles qu'elles soient, avec au premier plan, sur toute l'étendue d'un pays, la langue de communication inter ethnique entre groupes sociolinguistiques tout confondus, de la masse à l'élite. La promotion d'une langue passe par ses fonctions sociales qui évoquent des priorités à considérer dans la politique linguistique. Ainsi, les parties prenantes comme nous par exemple, et surtout les décideurs-politiciens tiennent compte des fonctions sociales dont est dotée chaque langue pour justifier des choix à faire en matière de priorité sociale accordée à certaines langues par rapport à d'autres. Dans cet article, nous mettons en évidence la promotion sociale de la langue, notamment les dimensions intégratives ou les prospectives du français dans l'hétérogénéité linguistique au Nigeria. Suivant les recherches de Rambelo (1991) que nous avons mises en application à l'aménagement linguistique du Nigeria, nous dressons, par la méthode d'observation, le tableau fonctionnel des variétés linguistiques relevées dans le contexte plurilingue du Nigeria, tout en nous focalisant sur la place du français.

Mots-clés : **Hétérogénéité** linguistique ; français ; politique linguistique ; dimensions intégratives ; distribution fonctionnelle

1. Introduction

La «babélisation» est un lot commun à l'ensemble des pays du globe (Calvet, 1987) à la lumière de deux terminologies sociolinguistiques distinctes, mais que l'on confond très souvent en matière de synonymie. Cette implication du mythe de Babel se manifeste différemment par le «plurilinguisme», notion conçue comme «l'existence de plusieurs langues à l'intérieur d'un même Etat» (ou pays), et par le «multilinguisme» qui signifie «la coexistence de ces langues dont les aires d'emploi concernent plusieurs Etats» dans un espace régional ou sous-régional (Chaudenson, 1991, p.201). Ainsi, on parlerait du multilinguisme de l'Afrique de l'Ouest où certaines langues «traversent» des frontières avoisinantes pour continuer à servir de communication. Il serait donc absurde, voire une erreur terminologique, d'attribuer la situation linguistique du Nigeria au multilinguisme, car le Nigeria est jusqu'ici un pays dans la sous-région ouest-africaine. La situation linguistique du Nigeria a trait au plurilinguisme.

De ce fait, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ferait avec adéquation l'objet d'une étude portant sur le multilinguisme en raison de l'existence de plusieurs langues africaines supranationales sans ignorer les langues issues de la colonisation, c'est-à-dire

[✉]adesolamo@yahoo.fr



les langues dénommées 'deuxième langue'. En citant quelques exemples, on retient, parmi les langues africaines supranationales l'éwé, le hausa, le yoruba et le mandingue y compris toutes leurs variantes dans la cartographie linguistique de l'Afrique occidentale. Certes, la langue éwé est parlée au Togo, au Bénin, au Ghana et en Côte-d'Ivoire. La langue hausa qui est dominante au Niger est aussi parlée au Nigeria, au Bénin, au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Tchad, au Soudan, au Cameroun. Le yoruba, langue régionale dominante au Sud-Ouest du Nigeria est parlée au Bénin et au Togo. Quant à la langue mandingue, elle désigne en elle-même toute une famille linguistique regroupant ainsi plusieurs variantes généralement inter-compréhensibles répandues dans presque une dizaine de pays d'Afrique de l'Ouest sans limite particulière entre les pays concernés. Suivant nos recherches en ligne dans *L'encyclopédie libre*, la langue mandingue est la langue majoritaire en Gambie; cette langue est aussi parlée au Sénégal (le mandinka), en Guinée (le maninka), au Mali (le bambara), en Côte-d'Ivoire (le dioula), puis en Sierra-Leone, au Burkina Faso et au Liberia. Le mandingue est certes une langue qui sert de facilitateur aux activités commerciales chez les masses sociales issues de ces entités géographiques délimitées par la Colonisation. En résumé, les langues du multilinguisme régional se retrouvent donc dans les plurilinguismes nationaux.

Sur le plan linguistique, les pays ne sont donc pas hermétiquement cernés dans leurs frontières car les peuples, où qu'ils aillent, où qu'ils soient, emportent leurs cultures et par conséquent leurs langues avec eux. Mais, c'est encore une autre tendance graduellement progressive que leurs langues réussissent à s'y implanter, se fixent au fil des années et se transmettent de génération en génération afin qu'elles deviennent langues maternelles dans une communauté linguistique.

En filigrane, la langue lie l'Homme à la communauté linguistique, et l'envergure de toute intégration quelle qu'elle soit, passe par celle-là. A part sa proximité géographique et ses relations commerciales avec ses pays frontaliers, tous francophones, le Nigeria est à la fois pays-membre fondateur de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), membre de l'Union africaine et membre des Nations Unies où le français est l'une des langues de travail. Ainsi, la pertinence de l'enseignement / apprentissage du français au Nigeria est une réalité sociale.

Quel est l'apport de la langue de communication inter-ethnique dans l'hétérogénéité linguistique ? Quels sont les enjeux du français quant au développement dans cette diversité ? Quel est le rapport entre politique linguistique et promotion de la langue ? Quelle est la distribution fonctionnelle du français et des autres langues au Nigeria ? Telles sont les questions auxquelles le présent article se propose de répondre dans les différentes sections qui le composent.



2. Méthodologie de la recherche

Suivant les grilles d'analyse élaborées par Ferguson (1966) et Stewart (1968), Rambelo (1991, pp.90 - 92) présente des spécifications relatives aux variétés linguistiques en contact dans la situation malgache. Nous nous en sommes servis en mettant à notre tour les recherches de Rambelo (1991) en application à l'aménagement linguistique du Nigeria. Ainsi, par la méthode d'observation, nous présentons dans la dernière section les champs fonctionnels des variétés linguistiques qui nous préoccupent au niveau des interactions sociales dans le contexte nigérian. Nous relevons les variétés linguistiques suivantes: l'anglais, le pidgin nigérian, les trois langues nationales nigérianes (le hausa, l'igbo, le yoruba) et le français. Les fonctions que se partagent ces premières et cette dernière, servent de points de référence complémentaires aux dimensions intégratives du français. Ceci nous permettra de déterminer la place réelle de la langue française dans l'aménagement linguistique du Nigeria.

3. Langue de communication inter-ethnique

L'hétérogénéité linguistique caractérise les situations africaines. A cette complexité linguistique naturelle, viennent s'ajouter les langues issues de la colonisation à savoir le français, l'anglais et le portugais. Par leur statut de langue officielle suivant la politique d'administration coloniale héritée par chaque pays africain, les langues européennes servent de nos jours à diriger les institutions de la République. Ces langues servent également de *lingua franca* entre différentes communautés ethniques en Afrique, au Sud du Sahara. L'enseignement / apprentissage du français au Nigeria s'opère dans un contexte de communication exolingue où chaque apprenant parle une ou plusieurs langues traditionnelles nigérianes ou occasionnellement africaines, en plus de l'anglais. Lorsque deux ou plusieurs langues coexistent dans une communauté, les membres de cette communauté ont, indépendamment de leur volonté, intérêt à gérer la différence linguistique dans leurs rapports au moyen d'une langue qu'ils partageraient en commun: soit la langue officielle ou encore langue de pouvoir qui sert de clef sociale pour le fonctionnement de l'État et des médias, soit la langue véhiculaire telle que toute langue africaine supranationale. On distingue autant de communautés linguistiques qu'il existe d'espaces géographiques où interagissent des hommes.

Par transposition, c'est ce même rôle de communication inter ethnique que jouent l'anglais et le français comme langues officielles de la Commission de la CEDEAO lors des sessions de travail. La CEDEAO compte quinze (15) pays dont huit (8) pays francophones, cinq (5) anglophones et deux (2) lusophones. Dans les pays francophones et lusophones, l'anglais est première langue vivante obligatoire après la langue officielle dans le cursus scolaire au niveau



secondaire; ce qui est le contraire pour le français au Nigeria au second cycle de l'école secondaire («Senior Secondary School») où le français est facultatif. Cette mise en œuvre de politique linguistique au sein des pays francophones, faisant de l'anglais, première langue vivante, octroie à cette langue (l'anglais) le plus grand taux d'officialité en Afrique occidentale.

En effet, l'anglais a le plus grand taux d'officialité parce qu'en plus des intellectuels anglophones, les ressources humaines intellectuelles francophones, quelle que soit leur filière de formation, s'expriment tant soit peu en anglais, contrairement aux Nigériens qui s'expriment peu en français. Ceci résulte de la politique de l'Éducation nationale nigérienne qui ne fait pas du français, une matière obligatoire au Second Cycle du Cursus secondaire avant d'intégrer l'établissement supérieur comme l'Université. Telle est la polémique qui fait couler de l'encre à notre niveau en tant que partie prenante pour la promotion du français au Nigeria, et cela à l'attention de nos décideurs-politiciens qui, pour finir, effectuent les choix linguistiques à retenir.

Au Nigeria, dans les faits, seuls ceux qui ont fait des études en français s'expriment librement dans cette langue. Les intellectuels ayant fait des parcours d'études en dehors du français méconnaissent toujours le français. Pourtant, l'ironie du sort, c'est que le Nigeria est entouré de pays francophones à l'instar de la Gambie dont le périmètre extérieur à la bordure de l'Océan atlantique donne complètement sur le Sénégal.

La grande majorité des langues nigériennes n'ont qu'une fonction de communication intra-ethnique. Ce sont des langues vernaculaires qui facilitent la cohésion des groupes ethniques. Cette hétérogénéité linguistique a donné naissance à une langue véhiculaire, le pidgin nigérian, modelé de l'anglais, langue officielle, et des trois langues majeures, à savoir le hausa, l'igbo et le yoruba. Le pidgin nigérian s'est répandu en raison de l'urbanisation du Sud et surtout de la forte densité d'hétérogénéité linguistique dans les régions du Sud-Est, de l'extrême Sud et du Nord-Est du Nigeria. Il (le pidgin nigérian) s'est répandu par faute de choix de langue véhiculaire parmi les centaines de langues nigériennes. En conséquence, c'est le pidgin qui répond aux besoins pratiques de la communication dans les contextes souvent bien spécialisés, notamment le commerce et le transport.

La langue véhiculaire s'impose par nécessité dans les transports routiers, les mouvements migratoires des populations de la campagne à la ville, la mobilité sociale croissante menant à la création des conglomérations, sans mettre en marge l'urbanisation et l'essor de l'industrialisation. De plus, la langue véhiculaire est un facilitateur pour la dissémination rapide des informations publiques et des mesures gouvernementales à l'intention des populations, et aussi pour le renforcement de l'unification des différentes communautés linguistiques (Gumperz, 1989, p.37). Les régions où les frontières linguistiques



sont les plus marquées connaissent de l'entrave à l'égard du développement. Mais, dès que les barrières faisant obstacle à la communication s'écroulent par le biais de la langue véhiculaire, un changement s'effectue dans la langue par la création des néologismes, partiellement due à l'expansion démographique et à l'expressivité des sentiments ou émotions en situation. Ainsi, les frontières dialectales s'estompent. La langue de communication inter ethnique comme langue supranationale dans le cas du hausa dans la sous-région délimitée par la CEDEAO ou la langue véhiculaire dans le cas du pidgin nigérian au Nigeria naît, non pas de la politique linguistique qui est, quant à elle, artificielle, mais plutôt des besoins linguistiques naturels des populations. Par l'usage des langues supranationales et des langues véhiculaires, les hommes, quelles que soient leurs langues, arrivent à faire passer de façon quotidienne leurs messages puis, faciliter leurs interactions sociales dans l'hétérogénéité linguistique.

4. Dimensions intégratives du français en contexte hétéroglotte

Au Nigeria, tout comme dans l'espace anglophone, le français, langue étrangère, est enseignée ou apprise en contexte hétéroglotte, c'est-à-dire dans une situation sociolinguistique où les langues étrangères enseignées ou apprises ne sont pas employées de manière significative en dehors de la classe.

Or, dans l'espace francophone, l'expérience de l'apprenant du français, langue seconde, en dehors de la classe, se défait et se reconstruit d'elle-même par le biais de son contact individuel avec ce qu'il voit ou entend: valeurs et attitudes sociales, langage familier ou ordinaire, panneaux de signalisation tous azimuts, reliés à l'usage de la langue française dans le vécu au quotidien.

Au Nigéria, il revient à l'enseignant du français, langue étrangère, d'improviser des tâches de simulation dans la classe sur le modèle des exemples précités montrant ainsi que «les apprenants ont à accomplir des actes sociaux rationnels, pratiques» (Beacco, 2000, p.58). En effet, la perspective actionnelle est mise en œuvre: les apprenants comme acteurs sociaux en autonomie interagissent entre eux et avec leur environnement immédiat au contact des faits nés à partir des expériences personnelles.

En l'occurrence, des éléments socioculturels sont suscités par l'expérience immédiate des apprenants dans la mesure où ceux-ci construisent dans la vie quotidienne des interprétations qui ne sont pas uniquement linguistiques mais aussi extralinguistiques comme les lieux de rencontre ou les situations de communication. Ainsi, ils chercheraient à comprendre si les représentations qu'ils avaient a priori de la langue coïncident avec leurs expériences par voie d'enseignement / apprentissage. Le contact culturel pourrait être établi par l'enseignement / apprentissage à la lumière de exemples inspirés des slogans

publicitaires, noms de rues, titres à la une des quotidiens, accents régionaux ou individuels, etc.

Sur ce, la cohabitation du français avec d'autres langues, en contexte hétéroglotte, nécessite de l'assistance technique de peur que le français ne soit éclipsé par ces langues. Ainsi, par exemple, l'accord de coopération technique récemment signé à Abuja en juillet 2013 au sein de la Commission de la CEDEAO avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'avère pertinent vis-à-vis de l'enseignement et de l'usage du français au sein des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cet accord est surtout adapté au fond de la cause de l'enseignement / apprentissage du français dans les cinq (5) pays anglophones y compris le Nigeria où la place du français dans le cursus scolaire conduit souvent à des polémiques. Un tel accord est un indice de développement quant à la coopération internationale pour les formations tant en traduction et interprétariat, qu'en linguistique et pédagogie.

La maîtrise du français s'articule dans des projets de vie encadrés par des objectifs à court, à moyen ou à long terme par rapport à « l'obtention de diplômes » pour passer d'une situation actuelle à une autre relativement meilleure. Ainsi, les diplômés nigériens en français sont requis dans la diplomatie, l'hôtellerie, les services de sécurités paramilitaires transfrontalières, sans mettre à l'écart les agences de presse francophones au Nigeria.

Dans son document en ligne, Adjera (2014) cite en partie la "*National Programme for Junior Secondary Schools*" (Le programme national pour le Premier cycle de l'enseignement secondaire au Nigeria). Ainsi, il fait le point sur les dimensions intégratives du français dans l'intérêt général des Nigériens:

... the study of French will certainly be of great use for Nigerian Secondary School pupils... For purely utilitarian reasons, Nigerians need to take their rightful places in international organizations (e.g. ECOWAS, INTERPOL, UN, African Union...) and diplomacy where French is a prerequisite for employment [...]

(L'apprentissage du français sera évidemment d'une utilité fondamentale pour les collégiens nigériens... Pour des raisons exclusivement utilitaires, c'est la prérogative des Nigériens d'occuper des postes dans des organisations internationales (ex. C.E.D.E.A.O., INTERPOL, N.U., U.A...) et dans la diplomatie où la compétence en français est une condition préliminaire pour l'emploi [...]) (Notre traduction)

Certes, les dimensions intégratives du français passent par les organisations internationales.

Sur le plan de la dialectique, s'exprimer en français pourrait garantir une certaine aisance sociale. Cela est sécurisant en matière d'intégration sociale renvoyant au Nigérian francisant une image positive de lui-même, libre à interagir en tant que citoyen du monde. Cette dimension représente un avantage pour le Nigérian francisant afin de satisfaire ses besoins dans le domaine des industries de la langue, mettant ainsi en relief le rapport entre



langue et économie, à la lumière des secteurs industriels prometteurs. De tels secteurs sont l'informatique, la communication audio-visuelle, la documentation automatisée, la bureautique, et bien-sûr la messagerie en français au téléphone portable.

Cependant pour y parvenir, il est nécessaire d'accroître la force numérique puis améliorer la compétence des enseignants par le biais de la coopération internationale et des accords bilatéraux.

5. Promotion de la langue et Politique linguistique

Le linguiste considère que toutes les langues sont égales en légitimité et qu'elles doivent être enseignées à l'école pour la préservation de cet héritage culturel. Le pédagogue souhaite que l'enseignement se fasse dans la langue maternelle de l'enfant pour faciliter le passage de l'oral à l'écrit (Nicot-Guillourel, 2003, p.137). Le nombre de langues en usage dans un pays et le nombre de locuteurs de chaque langue paraissent avoir une forte incidence sur les choix politiques linguistiques.

La politique linguistique se préoccupe de la gestion linguistique de l'État, des besoins des locuteurs, des rapports entre la langue nationale et les autres langues. Elle fait des choix, propose des hiérarchisations montrant de ce fait l'inégalité des langues. Il convient de se demander quelles sont celles qui peuvent jouer un rôle dans le développement social et qui doivent à ce titre être utilisées par l'État (le pays) dans l'alphabétisation ou la scolarisation. De telles langues sont nécessairement en nombre limité: langues véhiculaires susceptibles d'unifier une région ou un pays, ou langues transnationales. Les autres (langues), nombreuses, ne relèvent pas de l'initiative de l'État, leur survie est surtout l'affaire de leurs locuteurs et de l'action militante culturelle.

Au Nigeria, les langues nationales, à savoir le hausa, l'igbo et le yoruba, sont aussi des langues régionales servant de lien avec la langue officielle entre les différentes régions. Dans ce cas, la langue nationale est pratique et permet une politique alternative, en ce sens quelle pourrait être utilisée par le peuple selon les discussions à l'ordre du jour dans les institutions de l'État: Assemblée nationale, Ministère, Radio/Télévision nationale, écoles, etc. Sélectionner une langue nationale ou quelques-unes des langues d'un pays comme langues nationales, c'est promouvoir de telles langues par la politique linguistique.

Par contre, lorsque toutes les langues d'un pays sont déclarées langues nationales dans la politique linguistique, pour la simple raison que toutes les langues sont égales et que toutes méritent le même traitement selon la *Déclaration universelle des droits linguistiques (Universal Declaration on Linguistic Rights)*, n'y a-t-il pas là, un inconvénient pour ces langues ? C'est donner l'impression de satisfaire tous les groupes ethniques par rapport à la



préservation de leur patrimoine culturelle, mais sans pratiquement rien changer à la situation sociolinguistique car c'est trop bon et incontestablement difficile pour ces langues d'accéder à un quelconque statut réel.

Les langues, produit de pratiques sociales, sont au service des hommes et non pas l'inverse, c'est-à-dire les hommes ne doivent pas servir les langues, au contraire, ce sont les langues qui servent impérativement les hommes. Pour décider de défendre, protéger ou promouvoir une langue, il faut d'abord se demander quelle est son utilité pour ses locuteurs, quelle est sa fonction sociale, son utilité identitaire: quel rôle cette langue peut jouer dans le développement. Ce n'est qu'à travers ce type d'approche qu'il peut avoir la possibilité de dégager des priorités de choisir à partir de critères pertinents les langues sur lesquelles il convient d'intervenir dans le but de formuler une politique linguistique (Calvet, 2001, pp.76 - 77). L'initiative de l'État et l'action militante des locuteurs de la langue et des associations culturelles ou professionnelles sont complémentaires quant à l'élaboration de la politique linguistique vis-à-vis de la langue, et par conséquent à la promotion de celle-ci.

Pour Hagège (2000, p.23), les langues sont considérées comme des «espèces vivantes». Promouvoir la langue, c'est personnifier la langue car on perçoit dans ce concept la métaphore traduisant la représentation de la langue à l'être humain. La promotion de la langue passe principalement par l'enseignement. En principe, opter pour la promotion d'une langue, c'est lui attribuer une dignité supérieure par ses fonctions sociales pour lui faire aller de l'avant dans la société où elle est employée.

6. Distribution fonctionnelle du français et des variétés linguistiques

Nous nous proposons d'analyser les variétés linguistiques en termes de fonctions, tenant compte de la place ou du rôle qu'elles se partagent dans le système sociolinguistique au Nigeria. Ces fonctions peuvent être appréhendées à travers les rapports que les variétés linguistiques entretiennent avec les institutions, les groupes sociaux et aussi avec les individus dans leurs interactions.

Pour dresser le tableau fonctionnel, nous nous sommes inspirés des recherches de Rambelo (1991) comme précisé dans la méthodologie de la recherche. Ce sont ces recherches que nous avons mis en application à l'aménagement linguistique du Nigeria. Puis, par la méthode d'observation, nous avons constitué les champs fonctionnels des variétés linguistiques relevées dans la situation linguistique du Nigeria.

Précisons que chaque fonction de la variété linguistique est représentée par la première lettre du mot qui le désigne.



6.1. L'anglais

«official» (signifiant 'variété linguistique officielle') symbole « o » : langue unique dans laquelle fonctionne les institutions de la République Fédérale du Nigeria et les institutions étatiques. En tant que langue officielle, l'anglais est employé surtout dans les milieux formels tels écoles et bureaux, partout où qu'ils soient non seulement dans les capitales fédérales et étatiques, mais aussi dans les villes et villages.

«educational» (médium d'instruction) symbole « e » : langue d'enseignement à tous les niveaux de l'éducation nationale : primaire, secondaire, tertiaire.

«school subject» (matière scolaire) symbole « s » : en tant que langue d'enseignement, l'anglais reste aussi une matière comme toute autre enseignée (histoire, géographie, mathématique etc.).

« literary » (littéraire) symbole « l » : c'est l'outil d'expression dans le style soutenu ou médium d'expression littéraire des auteurs nigériens tels que Wole Soyinka, Chinua Achebe, entre autres.

«international» (international) symbole « i » : l'intégration du Nigeria dans la sous-région ouest-africaine à travers la CEDEAO, l'Union africaine et dans le comité des Nations se fait par l'anglais.

6.2. Le pidgin nigérian

«wider communication» (communication à grande échelle) symbole « w » : le pidgin nigérian est la 'langue' véhiculaire des 774 municipalités actuelles issues des 36 états et de la capitale fédérale, Abuja. C'est la 'langue' véhiculaire utilisée dans les secteurs publics _transport, commerce, marché, club, sport, rues et ruelles, etc. Avouons cependant que dans les faits, le pidgin nigérian n'est jusqu'ici la langue maternelle d'aucun Nigérian. Ce n'est pas un créole.

«capital» (capitale) symbole « c » : le pidgin nigérian est plus répandu que toute autre langue au Nigeria. C'est la 'langue' véhiculaire. Le pidgin nigérian est simultanément la langue de communication dans les capitales politiques et économiques, et de leurs environnements où affluent les masses sociales par l'exode rural.

«group» (groupe) symbole « g » : le pidgin nigérian tire ses matériaux linguistiques du brassage de l'anglais et surtout des trois langues nationales sous le sigle WASOBIA, signifiant « viens » de manière représentative dans les trois principaux groupes ethniques : en yoruba (wa = viens), en hausa (so = viens), et en igbo (bia = viens).

«literary» (littéraire) symbole « l » : le pidgin nigérian se fixe et se transmet, mais n'est à présent la langue maternelle d'aucun Nigérian. C'est l'outil d'expression de la littérature vulgaire, argotique et surtout orale, accessible aux masses sociales y compris les scolarisés et les illettrés. C'est la langue



véhiculaire employée dans les secteurs publics tels le transport, le commerce, le marché, le club, le sport, dans les rues et ruelles, etc.

6.3. Le français

«foreign language» (langue étrangère) symbole « f » le français au Nigeria demeure une langue étrangère dans les faits. La déclaration officielle de 1996 faisant du français la deuxième langue officielle est un décor sans suivi dans les coulisses.

«school subject» (matière d'enseignement) symbole « s » : c'est une matière du cursus scolaire. A part l'enseignement dans les Alliances françaises et au Village français du Nigeria (VFN), le français est enseignée comme matière obligatoire au premier cycle (JSS). Au second cycle (SSS), à l'École Normale Supérieure et à l'Université en Lettres modernes, il a statut de matière à option. Le Village Français du Nigeria (V.F.N.) coordonne l'immersion linguistique. Soulignons aussi que le français est parfois enseigné comme cours magistral à l'École polytechnique.

«literary» (littéraire) symbole « l » on y distingue le français soutenu, le français standard, le français familier et le français vulgaire selon les interlocuteurs.

«international» (internationale) symbole « i » : le français est une fenêtre d'ouverture pour le Nigeria vis-à-vis de ses pays frontaliers et de la communauté internationale.

6.4. Les trois langues nationales : le hausa, l'igbo et le yoruba

«regional» (régionale) symbole « r » : ces langues sont largement employées dans leurs régions respectives comme langue d'affectivité et de rapprochement aux normes culturelles. Ainsi, elles sont seulement véhiculaires dans leurs régions respectives et non pas au niveau national, mais elles sont des langues nationales, c'est-à-dire des langues de culture dont la tendance sociolinguistique est de servir d'alternative à l'anglais dans les états unitaires concernés pour s'adresser aux populations par le biais des institutions de l'État.

«group» (groupe) symbole « g » : ces variétés linguistiques caractérisent leurs groupes ethniques respectifs.

«school subject» (matière d'enseignement) symbole « s » : elles sont enseignées de l'école primaire à l'Université.

«literary» (littéraire) symbole « l » : elles présentent chacune des écritures inspirées de l'alphabet latin, et font l'objet d'une littérature inspirée de la culture originelle.

Ce type d'analyse permet de dresser le tableau synoptique qui consiste à capter d'un seul coup les fonctions que se partagent entre elles, les variétés linguistiques ainsi relevées.

6.5. Récapitulatif des fonctions des différentes langues en présence

Cette dernière sous-section présente le tableau récapitulatif des éléments fondamentaux de la sous-section 6.1 à la sous-section 6.4.

Tableau1. Récapitulatif des fonctions

Fonctions Variété linguistique	c	e	f	g	i	l	o	r	s	w
L'anglais		✓			✓	✓	✓		✓	
Le pidgin nigérian	✓			✓		✓				✓
Le français			✓		✓	✓			✓	
Langues nationales (hausa, igbo et yoruba)				✓		✓		✓	✓	

Comme on peut le remarquer sur le tableau, l'ensemble des fonctions qui caractérisent chaque variété linguistique délimite son champ fonctionnel. Il existe une interrelation fonctionnelle entre certaines de ces langues au niveau des items «group», «international», «literary» et «school subject». La fonction «literary» est la seule qui positionne le français en concurrence avec les autres variétés linguistiques au Nigéria. Les rapports de force qui régissent les relations entre ces variétés sont modifiées à l'avantage de l'anglais.

7. Conclusion

La promotion de la langue officielle (l'anglais) et des langues nationales (le hausa, l'igbo et le yoruba), et l'émergence de la langue de communication inter ethnique (le pidgin nigérian) constituent ensemble la clé de voûte de l'intégration nationale du Nigeria, tout comme le développement du Nigeria vis-à-vis de la communauté internationale passe par l'anglais et le français, les deux langues de travail au sein de la CEDEAO. Promouvoir le français au Nigeria, c'est aussi remplir une condition de la liberté pour les peuples nigériens afin d'aller indépendamment au-delà des frontières transnationales dans la sous-région ouest-africaine.

Les recherches que nous avons effectuées montrent que le français occupe des fonctions sociolinguistiques d'ordre secondaire au Nigeria: «foreign», «international», «literary» et «school subject». Toutefois, en application de la



perspective actionnelle où les apprenants se transforment en acteurs sociaux, les dimensions intégratives du français au Nigeria sont en prépondérance à valeur utilitaire. Une politique linguistique nigériane véritablement objective mérite de l'attention pour en tenir compte car nier la place adéquate au français depuis son choix optionnel au Second Cycle (SSS), c'est faire replier le pays sur lui-même dans la sous-région ouest-africaine. Le français devrait jouir d'un environnement favorable à son épanouissement pour accroître son usage dans la diversité linguistique en tant qu'outil d'intégration régionale susceptible de contribuer au développement national. Mais, la formation linguistique / pédagogique et la coopération avec les pays ou organisations francophones constituent un sine-qua-non pour l'expansion du champ fonctionnel du français au Nigeria.

Références bibliographiques

- Beacco, J-C. (2000). *Les dimensions culturelles des enseignements de la langue*. Coll. «F», Paris, Hachette Livre.
- Calvet, L-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Coll. «Pluriel», Paris: Payot.
- _____. (2001). «De l'inégalité des langues: quelques réflexions préalables à toute politique linguistique» in Robert Chaudenson et Louis-Jean Calvet (ed.), *Les langues dans l'espace francophone: de la coexistence au partenariat*. Institut de la francophonie, L'Harmattan, pp. 71 - 81.
- Chaudenson, R. (1991). *La francophonie: Représentations, Réalités, perspectives*. Paris: Didier Erudition.
- Gumperz, J. J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle*. Paris, L'Harmattan, traduction URA 1041 du CNRS, Université de La Réunion.
- Hagège, C. (2000). *Halte à la mort des langues*. Paris, Odile Jacob.
- Nicot-Guillorel, M. (2003). «Contribution pour une reconnaissance possible des langues premières à l'école ivoirienne» in Claude Caitucoli (ed.), *Situations d'hétérogénéité linguistique en milieu scolaire*. Publication de l'Université de Rouen, pp. 135 - 160.
- Rambelo, M. (1991). «Madagascar: la politique de relance du français et ses effets sur la situation linguistique» in Robert Chaudenson (ed.) *Langues, économie et développement (Tome 2)*, Ministère français de la coopération et du développement / Institut d'études créoles et francophones, Didier Erudition, Université de Provence, pp. 75 - 121.
- Adjeran, M. «L'enseignement du français dans un pays anglophone de l'Afrique de l'Ouest: le Nigeria». *Le français à l'université*, en ligne sur



<http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1700>, consulté le: 23 juillet 2014.

«Le marché africain: le portail du business africain» (2011), document en ligne sur <http://lemarcheafricain.over-blog.com/article-les-15-pays-de-l-afrique-de-l-ouest-l-afrique-de-l-ouest-fiches-de-synthese-economique-des-15-88517879.html>, consulté le 22 août 2014.

Universal Declaration on Linguistic Rights, «World Conference on Linguistic Rights» Barcelona (Spain), 6th - 9th June 1996, document en ligne sur <http://www.unesco.org/cpp/uk/declarations/linguistic.pdf>, consulté le 10 septembre 2014.

Wikipédia - L'encyclopédie libre, «Langues mandingues», document en ligne sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_mandingues, consulté le 23 juillet 2014.